Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingsbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori

Rapport du Président

Année d'activité du 25 mars 2010 au 23 mars 2011

Ce rapport contient les activités du comité depuis l'assemblée générale de l'an dernier.

Le comité de la fédération est composé des personnes suivantes:

Madame Isabelle Landau, vice-présidente et membre de la commission de formation
Monsieur Anton Hasenböhler, membre de la commission de formation
Monsieur Ferenc Baumann
Monsieur Cuendet Gérard, président et membre de la commission de formation

La trésorière de la FSD est Madame Elisabeth Wullschleger et le secrétariat est effectué par le président, Gérard Cuendet. La commission de la formation professionnelle est composée de Madame Gabi Müller et Monsieur Ulrich Lachmuth, ainsi que de trois membres du comité (voir ci-dessus).

1. Situation des membres aujourd'hui

Après l'acceptation de deux nouveaux membres à l'Assemblée générale de mars 2010, la fédération a compté 38 membres actifs (24 alémaniques et 14 romands) et 4 membres sponsors.

En fin d'année 2010, l'entreprise Para-site Désinfection de Monsieur Michel Purro a démissionné de la fédération, qui ne compte plus actuellement que 37 membres actifs.

Deux entreprises romandes ont fait acte de candidature en ce début d'année:

- CLEANING SERVICE SA, Bertrand Chennaz, permis printemps 2010
- DEXTERM SA, Daniel Wicht, attestation OFSP et envoi d'un employé au prochain cours de formation de base

Le comité recommande l'acceptation de ces candidatures.

2. Activité du comité et de la commission de la formation professionnelle

Le comité, élargi à la commission de la formation professionnelle, s'est réuni en séance le 21 juin, le 5 octobre et le 22 novembre 2010 à Zurich; les deux dernières séances se sont déroulées en partie ou entièrement avec la participation d'un groupe de membres alémaniques, ayant réfléchi au futur de la FSD. Le comité, non élargi, s'est réuni encore le 3 février 2011 à Zurich.

Parallèlement à la démarche de la CEPA au niveau européen pour créer un standard de la profession reconnu internationalement, le comité a pris contact avec l'Association suisse de normalisation à Winterthur (SNV Schweizerische Normen-Vereinigung), à laquelle A. Hasenböhler et moi-même avons rendu visite le 21 septembre 2010.

Le 24 janvier 2011, parallèlement en Suisse alémanique à Regensdorf et en Romandie à Carouge, ont eu lieu des réunions d'information et discussion sur une amélioration possible des structures de la FSD (voir point 3).

Secrétariat / Sekretariat: FSD/VSS
c/o ZOOCONTROL, Gérard Cuendet
Ch. de la Croix 26, 1675 Vauderens, mob. 079 219 39 69, tél/fax 021 909 60 86
gerard.cuendet@bluewin.ch

La réalisation des cours de formation de base, via l'entreprise formaco pmc ag, et de ceux de formation continue (indépendamment de formaco pmc ag) a constitué durant l'année 2010 une partie de l'activité du comité élargi.

En novembre, le 9ème cours de formation de base en allemand a débuté, avec 15 participants. Il se terminera ces prochains jours par les examens. Le 5ème cours de formation de base en français a été repoussé à l'hiver prochain, vu un nombre insuffisant d'inscriptions.

En Suisse alémanique, l'organisation par nos collègues de l'UGZ, Gabi Müller, Isabelle Landau et Marcus Schmidt, du colloque annuel de la Deutschen Gesellschaft für Medizinische Entomologie (DGMEA) du 7 au 9 octobre 2010, a donné l'occasion aux membres de la FSD de suivre une douzaine de conférences sur des parasites et de participer à une matinée de détermination de diptères, le tout ayant valeur de formation continue. La FSD a sponsorisé le colloque et l'entrée était ainsi libre pour ses membres.

En Romandie, la traditionnelle journée automnale de formation continue s'est déroulée le 30 novembre à La Longeraie à Morges, avec comme thèmes les insecticides et leur mode d'action, la protection respiratoire individuelle, le contrôle des entreprises de désinfestation par les inspecteurs cantonaux des toxiques, l'homologation des biocides par l'OFSP, ainsi que les espèces d'insectes invasives.

Comme l'an passé, le comité a décidé d'offrir aux membres de la FSD les conférences tenant lieu de formation continue le matin, avant l'assemblée générale du 24 mars 2011. Les désinfestateurs non membres de la FSD payent une participation aux frais de Fr. 180.- par personne. Tous les participants reçoivent un certificat de participation à leur nom.

3. Amélioration des structures et du fonctionnement de la FSD

Les réflexions menées sur le futur de la FSD par le comité et un groupe de membres alémaniques a abouti aux séances d'information et discussion du 24 janvier passé, qui ont rassemblé la grande majorité des membres. Dans l'ensemble, l'idée d'une certaine professionnalisation de la fédération a été bien accueillie, de même que la nécessaire augmentation des cotisations. Il faut signaler en passant que ces dernières n'ont pas changé depuis 18 ans, ce qui signifie une nette diminution en valeur réelle.

Pour être mieux à même de défendre les intérêts de ses membres, la FSD doit être plus présente et avoir plus de poids face aux autorités (contrôle de la formation et des entreprises de désinfestation, etc.), aux médias (image auprès du public). Elle doit participer activement aux activités de la CEPA et à la création d'un standard européen de la profession. Elle doit aussi assurer une formation professionnelle de qualité, tout en permettant aux membres, qui suivent régulièrement la formation continue, de faire valoir cet effort de mise à jour des connaissances (projet d'une carte nominative et renouvelable, attestant le suivi de la formation continue). Enfin, l'information interactive aux membres doit être améliorée via un site internet amélioré.

Deux variantes de nouvelles cotisations ont été proposées le 24 janvier et c'est celle instituant une cotisation de base de Fr. 1'200.- par entreprise, à laquelle s'ajoute un montant proportionnel au nombre d'employés (techniciens) sur le terrain, Fr. 200.- par technicien, qui a reçu un accueil positif. La proposition de budget 2011, qui vous parvient avec ce rapport, se base sur cette façon de calculer les cotisations.

4. Election d'un nouveau comité et d'un nouveau président

Statutairement la prochaine assemblée générale doit élire un nouveau comité et un nouveau président. Le comité actuel pense que pour remplir les tâches, qui découlent de la démarche de professionnalisation de la FSD, il est nécessaire que le futur comité compte au moins 5 personnes, mais pas plus de 6.

Isabelle Landau et moi-même sommes disposés à travailler dans ce nouveau comité. Anton Hasenböhler et Ferenc Baumann ne se représentent pas. Par ailleurs, Madame Sandra Egli (Hostettler Schädlingsbekämpfungs GmbH) et Messieurs Martin Stalder (Rentokil Schweiz AG), Manuel Wegmann (ISS Pest Control AG) et Urs Frommelt (Honegger Reinigungen AG - Pest Control) présentent leur candidature. Toute personne, prête à consacrer du temps à la FSD, peut m'annoncer (par courriel) sa candidature jusqu'au 20 mars.

5. Rapport de la CEPA

L'assemblée générale annuelle a eu lieu à Budapest le 15 juin 2010. J'y ai représenté notre fédération et mon rapport a été envoyé à tous les membres par courriel le 2 août 2010. Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 30 novembre 2010 à Bruxelles, c'est-à-dire à la même date que la journée de formation continue romande, raison pour laquelle il ne m'a pas été possible d'y participer. La lettre du directeur général de la CEPA, Roland Higgins, qui a été diffusée au sein de la FSD par courriel le 23 janvier dernier, reprend les points importants de cette réunion à Bruxelles et présente les objectifs pour 2011, à savoir renforcer le lobbying auprès des autorités de l'UE et améliorer la communication avec le secteur de la désinfestation et le public.

La démarche entreprise l'an passé auprès de la CEN (Comité européen de normalisation) pour la création d'un standard professionnel se poursuit et motive la FSD à adhérer à la SNV (Schweizerische Normen-Vereinigung / Association suisse de normalisation), ce qui donnera aux membres de la FSD des avantages, lorsque la norme sera adoptée au niveau européen. La SNV viendra se présenter à la FSD en ouverture de l'AG du 24 mars prochain.

6. Les objectifs

Les objectifs sont cette année de mener à bien une amélioration des structures de la fédération (point 3), pour permettre un fonctionnement, qui ne dépende pas principalement du bénévolat de certaines personnes et ait pour effet une meilleure défense des intérêts des membres.

7. Remerciements

Je remercie chaleureusement mes collègues du comité et de la commission de la formation pour leur excellente collaboration, ainsi que les membres, qui ont participé à la réflexion sur l'avenir de la fédération.

Je me réjouis de pouvoir vous saluer lors de l'assemblée générale du 24 mars 2011 à Berne.

Vauderens, le 20 février 2011

Le Président FSD/VSS

Gérard Cuendet